

Note sur les impacts économiques du Covid-19 au Maroc au 26/03/2020

Vue d'ensemble :

En tant qu'économie axée sur la consommation, le commerce et le tourisme, le Maroc pourrait connaître des pertes importantes en 2020. Jusqu'à présent, les principaux secteurs touchés sont le tourisme, l'automobile et le textile.

Le transport et le transit des marchandises s'opérant normalement, l'impact du Covid-19 sur le commerce semble pour l'instant jugulé. Des risques de baisse d'approvisionnement et de demande étrangère, notamment en provenance de l'UE, pourraient, en revanche, survenir à l'avenir au niveau de certains secteurs.

Etant également fortement dépendante de l'économie européenne, l'activité économique du Royaume sera inévitablement impactée par le repli de la croissance européenne. Pour rappel, l'UE représente plus de 58% des exportations marocaines, 59% du stock d'IDE, 70% des recettes touristiques et 69% des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger (MRE).

Résumé des impacts sur l'économie et le commerce et des mesures prises :

Impacts sur l'économie et le commerce	Mesures prises
<u>Economie nationale</u> : Revue à la baisse de la croissance marocaine à 0,8%-2,3% (également en lien avec la mauvaise récolte céréalière)	<u>Mesures monétaires</u> : Réduction du taux directeur de la Banque centrale marocaine de 25pbs à 2%
<u>Commerce</u> : -Impacts contenus jusqu'à présent au niveau du transport et du transit des marchandises. Hausse de prix relevée toutefois par certains opérateurs au niveau du transport routier international des marchandises -Baisse attendue de 20% des volumes totaux de biens échangés, équivalant à une perte de 2,6 millions tonnes chaque mois à partir de mars 2020, selon une étude de CFG Bank -Ralentissement probable des exportations au vu de la perturbation des chaînes d'approvisionnement, de l'allongement des délais de traitement des dossiers et de la baisse de la demande étrangère adressée au Maroc -Baisse de la facture énergétique grâce au déclin des cours du pétrole (actuellement à moins de USD 30 le baril)	<u>Commerciales/douanières</u> : -Demande du DG des Douanes adressée à l'Association des importateurs de véhicules AIVAM afin de réduire au strict minimum les importations -Soumission des exportations de masques chirurgicaux, de préparations antiseptiques et de masques de protection à une licence -Possibles restrictions à l'exportation depuis le Maroc de dispositifs médicaux (cas signalé par une entreprise européenne)
<u>Tourisme</u> : Perte évaluée à MAD 34,1 Md en termes de chiffre d'affaires touristiques en 2020 et de MAD 14 Md en termes de CA pour l'hôtellerie, pour une chute globale de près de 6 millions de touristes (-98%), qui occasionneraient une perte totale de 11,6 millions de nuitées <u>Transport aérien</u> : pertes estimées de l'ordre de 4,9 millions de passagers en moins et un manque à gagner de 728 M	<u>Financières</u> : Création d'un fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Coronavirus visant à tempérer les conséquences économiques et sociales résultant des mesures préventives <u>Economiques</u> : Création d'un Comité de Veille Economique (CVE) ayant pris plusieurs décisions, dont la suspension des charges sociales des

Délégation de l'Union européenne au Maroc - Section commerciale

<p>USD</p> <p><u>Secteur automobile</u> : arrêt de l'activité, décisions de Renault et de PSA d'arrêter temporairement leurs usines</p> <p><u>Textile/habillement</u> : perturbation des approvisionnements, notamment en provenance de Chine, et baisse de la demande étrangère, en particulier en destination de l'UE.</p> <p><u>Industrie agroalimentaire</u> : risques d'approvisionnement en intrants (ingrédients et additifs utilisés dans la transformation de produits alimentaire et boîtes métalliques pour la conserve alimentaire utilisée dans la transformation de produits de la mer) et en produits semi-finis (concentré de fruits importé de l'UE)</p> <p><u>Agriculture</u> : retombées négatives de l'annulation du salon de l'agriculture SIAM sur le secteur maïs hausse de la demande européenne adressée au Maroc en fruits et légumes en raison du ralentissement de la production espagnole, italienne et portugaise</p>	<p>entreprises jusqu'à juin 2020, mise en place d'un moratoire pour le remboursement des échéances des crédits bancaires et de leasing jusqu'au 30 juin 2020 et possibilité de report des crédits bancaires jusqu'à fin juin 2020 pour les TPE, PME et activités professionnelles en difficulté</p> <p><u>Sociales</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Mise en place d'une indemnité forfaitaire mensuelle de 2000 dirhams nets pour les salariés relevant des employeurs en difficulté, en arrêt d'activité, affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale -Possibilité de report de remboursement des échéances des crédits bancaires -Activation d'un dispositif de paiement mobile pour transférer les aides aux travailleurs opérant dans l'informel <p><u>Fiscales</u> : possibilité de report de dépôt des déclarations fiscales jusqu'à fin juin pour les entreprises dont le CA est inférieur à 20 M MAD et suspension des contrôles fiscaux et des avis à tiers-détenteur (ATD) jusqu'au 30 juin 2020</p>
<p><u>Secteur financier</u> :</p> <p>Pertes conséquentes au niveau de la Bourse marocaine (-21,6% entre le 28 février, dernière séance de cotation avant l'apparition lundi 2 mars du premier cas de coronavirus au Maroc, et le 20 mars)</p>	<p><u>Boursières</u> : révision à la baisse des seuils de variation maximale applicables aux instruments financiers inscrits à la cote à la Bourse des valeurs de Casablanca</p>

Détails :

I. Impact sur l'économie nationale :

A. Au niveau de la croissance :

Suite à la réunion trimestrielle de son conseil d'administration le 17 mars, la Banque centrale marocaine a revu à la baisse ses prévisions de croissance nationale pour 2020 de 3,8% à 2,3% compte tenu de l'effet conjugué de la mauvaise récolte céréalière et de la propagation au niveau mondial de la pandémie. *"Les conditions actuelles suggèrent que nous nous acheminons vers la plus faible croissance des 20 dernières années"*, selon le Haut Commissaire au Plan. Bank Al-Maghrib a par conséquent décidé de réduire son taux directeur de 25pbs à 2% afin de soutenir l'activité économique nationale.

Le Centre Marocain de Conjoncture table, pour sa part, sur une croissance limitée à 0,8% en 2020.

B. Au niveau de la consommation et de l'investissement :

Compte tenu du gel des activités des entreprises, de la hausse attendue du taux de chômage ainsi que des mesures sanitaires entreprises (confinement, fermeture de restaurants, de cafés, d'usines, etc.), une baisse de la consommation des ménages (hors produits de première nécessité) et de l'investissement devrait être attendue.

C. Au niveau du commerce :

L'impact actuel sur le commerce semble contenu au vu des conditions normales observées de transit et de transport des marchandises. Des risques d'approvisionnement au niveau du marché marocain en intrants importés et de baisse de la demande étrangère restent, néanmoins, envisageables.

En effet, la crise pourrait impacter le commerce extérieur du Maroc qui représente 32% du PIB. D'après une étude de CFG Bank, une baisse de 20% des volumes totaux de biens échangés est attendue, équivalant à une perte de 2,6 millions tonnes chaque mois à partir de mars 2020.

Au niveau de la balance commerciale, un ralentissement des exportations reste probable au vu de la perturbation des chaînes d'approvisionnement, de l'allongement des délais de traitement des dossiers et de la baisse de la demande étrangère adressée au Maroc.

En parallèle et étant donné la mauvaise récolte céréalière actuelle, le pays est contraint d'importer massivement des produits de première nécessité comme le blé ou le maïs. A ce titre, un décret en cours d'adoption, prévoit la suspension des droits de douane à l'importation jusqu'au 15 juin du blé tendre, du blé dur et des légumineuses (pois-chiche, lentilles, fèves, haricot blanc) jusqu'à nouvel ordre.

Cette hausse des importations pourrait être compensée par le déclin des cours du pétrole (actuellement à moins de USD 30 le baril) devant permettre au pays de réduire sa facture énergétique.

Au vu des tensions qui semblent émerger sur les réserves en devises, le Directeur Général des Douanes a adressé une demande à l'Association des importateurs de véhicules AIVAM afin de réduire au strict minimum les importations en négociant avec les fournisseurs le report de celles-ci.

A noter que dans le cadre des mesures entreprises dans le cadre de la crise du Covid-19, les expéditions de masques chirurgicaux, de préparations antiseptiques et de masques de protection ont été soumises à licence.

Une entreprise européenne a signalé avoir rencontré des restrictions à l'exportation depuis le Maroc de produits pharmaceutiques (la Délégation vérifie si le problème touche plus d'une entreprise).

Globalement, l'impact du Covid-19 sur le commerce varie par secteur. Alors que certains secteurs exportateurs, tels que le textile et l'automobile pâtissent des conséquences de la crise (détails dans la section suivante), d'autres, notamment le secteur des fruits et légumes, en bénéficient.

II. Impacts par secteur :

Dans l'ensemble et au vu du gel de l'activité économique, plusieurs secteurs clés pourraient subir les conséquences de la crise, principalement le tourisme, le secteur automobile et le textile.

A. Tourisme :

La Confédération nationale du tourisme (CNT) a évalué l'impact de la crise Covid-19 à MAD 34,1 Md de perte en termes de chiffre d'affaires touristiques en 2020 et de MAD 14 Md de perte en termes de chiffre d'affaires pour l'hôtellerie, pour une chute globale de près de 6 millions de touristes (-98%), qui occasionneront une perte totale de 11,6 millions de nuitées.

Pas moins de 500 000 emplois et 8 500 entreprises seraient menacées, dont des entreprises d'hébergement touristiques classées, des entreprises de restauration touristique, des agences de voyages, des sociétés de transport touristique et des sociétés de location de voitures.

Projection arrivées aux postes frontières année 2020									
Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
546.749	21.556	14.483	218.486	1.072.262	861.041	441.896	679.135	652.276	845.090
-40%	-98%	-98%	-80%	-50%	-50%	-50%	-30%	-20%	-15%

Total arrivées perdues	Perte Dép. Moy/touriste
Mars-Déc. 2020	Mars-Déc. 2020
5.982.800	34.101.962.622

34,10 milliards de DH de perte en CA touristique

Projection nuitées dans les EHTC 2020									
Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1.302.091	50.703	129.151	400.784	1.252.645	1.510.273	1.112.340	1.609.740	1.553.817	1.501.456
-40%	-98%	-98%	-80%	-50%	-50%	-50%	-30%	-20%	-15%

Total nuitées perdues	Perte prix moyen nuitée
Mars-Déc. 2020	Mars-Août. 2020
11.602.624	13.923.148.644

14 milliards de DH de perte en CA hôtellerie*

** Inclus dans la dépense moyenne/touriste*

La banque CFG a, pour sa part, estimé les effets d'une baisse des arrivées touristiques à 39% en 2020 (soit 5 millions de touristes en moins) et des nuitées à 30% par rapport à 2019, en supposant que la contre-performance des touristes étrangers serait partiellement compensée par la performance des touristes nationaux.

B. Transport :

Le transport aérien souffre des mesures de précaution appliquées et de la baisse de la demande. D'après l'Association internationale du transport aérien IATA, la pandémie pourrait entraîner au Maroc des pertes de l'ordre de 4,9 millions de passagers en moins et un manque à gagner de 728 M USD. Les perturbations de trafic aérien pourraient en outre faire encourir des risques à plus de 225 000 emplois.

Les transports routier et ferroviaire devraient, de même, être touchés par la crise suite à l'interdiction, dans l'ensemble, de la circulation des véhicules de transport de voyageurs à partir du 24 mars.

Alors que le transport international des marchandises s'opère, pour le moment, comme à l'accoutumé, certains opérateurs relèvent une hausse de prix variant entre 50% et 75% au niveau du transport routier, correspondant à un surplus variant entre 2 100 euros et 3 500 euros par livraison.

Ceci s'expliquerait par le fait que les camions de transport international routier partent pleins du Maroc mais rentrent vides, à cause de la baisse de la demande des importateurs marocains et des perturbations de production en Europe et par la pénurie de chauffeurs professionnels sur le marché.

C. Industries manufacturières :

L'effet du Coronavirus pourrait se manifester, d'une part, sur le plan de l'approvisionnement en matières premières et intrants de moins en moins disponibles, et, d'autre part, dans la baisse de la demande étrangère. De ce fait, certaines activités sont à l'arrêt (automobile), d'autres peinent à trouver des marchés (textile) et certaines risquent d'être bloquées par manque d'approvisionnement en matières premières et produits intermédiaires (agroalimentaire).

Les produits assemblés (ex. du secteur automobile) sont particulièrement touchés puisque ceux-ci se composent d'articles fabriqués dans plusieurs pays et, par conséquent, nécessitent un transit dans leur processus de fabrication alors que plusieurs usines sont actuellement à l'arrêt mondialement.

Secteur automobile :

Le secteur est actuellement à l'arrêt suite aux décisions de Renault et de PSA, locomotives du secteur automobile au Maroc, de suspendre temporairement leur activité au Royaume à compter du 19 mars.

La suspension temporaire de l'activité des deux groupes européens a un impact inéluctable sur tout le secteur. Alors que l'arrêt temporaire de l'activité de Renault au niveau de ses deux sites de production de Tanger et de Casablanca concerne 11 000 collaborateurs, la suspension des activités de PSA à Atlantic Free Zone touche 1 600 collaborateurs et a des répercussions sur ses équipementiers et ses 66 fournisseurs.

L'arrêt de l'activité pourrait à terme se répercuter sur les 180 000 individus employés par l'industrie automobile, les 250 équipementiers automobiles opérant au Maroc autour de neuf écosystèmes (Câblage, intérieur véhicules & sièges, métal emboutissage, batterie, PSA, moteurs, Renault, Delphi et Valeo).

En tant que premier secteur exportateur du pays (27% des exportations en 2019 avec un chiffre d'affaires à l'export de plus de EUR 7 Md), toute baisse de son activité aura un fort impact sur la balance commerciale.

La crise actuelle risque également de compromettre les objectifs annoncés par le Ministre de l'industrie d'atteinte d'une capacité de production annuelle de 1 million de véhicules d'ici 2022 et d'un chiffre d'affaires à l'export de MAD 100 Md.

Sur le plan national, les ventes nationales devraient accuser une baisse compte tenu de la faible propension à la consommation en biens durables par la population marocaine et le report du salon Auto Expo initialement prévu pour juin 2020.

A noter que l'Administration des douanes a invité les membres de l'Association des Importateurs de Véhicules Automobiles Montés à réduire au strict minimum leurs importations.

Textile/habillement :

Le secteur du textile, employant plus de 160 000 individus au sein de 1 200 entreprises, rencontre à la fois un problème au niveau de son approvisionnement et de sa demande étrangère.

D'un côté, les approvisionnements au niveau du secteur sont fortement perturbés, comme une bonne partie de la matière première utilisée vient d'Asie, particulièrement de Chine.

De l'autre côté, le secteur souffre d'un problème de visibilité au niveau de la demande, notamment au vu de la baisse de la demande européenne sur le textile et habillement (l'Espagne et la France absorbant près de 60% des exportations du secteur), induisant une baisse des commandes auprès des fournisseurs, selon le président de l'Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH).

D. Industrie agroalimentaire :

Avec un chiffre d'affaires annuel dépassant MAD 100 Md (EUR 9 Md) en moyenne au cours des dernières années, cette industrie représente 25% du PIB industriel du Maroc en assurant plus de 110 000 emplois.

Transformation des produits alimentaires :

L'industrie agroalimentaire, particulièrement la transformation de produits alimentaires, risque de subir un problème d'approvisionnement en intrants et en produits semi-finis.

D'une part, les 2 000 unités agro-industrielles présentes au Maroc pourraient être amenées à rencontrer un problème d'approvisionnement en ingrédients et additifs - pour la plupart importée - utilisés par la quasi-totalité des filières dans leur processus de fabrication.

Ceux-ci incluent les conservateurs, les émulsifiants, les graisses et autres gélatines aux texturants, les stabilisants, les édulcorants, les épaississants, les vitamines, les enzymes, les acides et les autres antioxydants naturels ou synthétiques destinés à différents industriels, notamment les producteurs d'huiles d'olive, de jus de fruits, de bière, de vin, de produits laitiers et de confiserie.

D'autre part, les chaînes de production des usines marocaines des fabricants de produits alimentaires risquent d'être perturbées en raison de la baisse des stocks de sécurité, naturellement peu élevés, de certains produits semi-finis, tel que le concentré de fruits à la base de la production des jus industriels, importé principalement de l'Union européenne.

Transformation des produits de la mer :

Selon la Fédération des industries de la pêche (Fenip), certains opérateurs relèvent une perturbation des chaînes logistiques et d'approvisionnement de matières premières, notamment les boîtes métalliques pour la conserve alimentaire.

Pour la pêche, l'impact est à ce stade (mois de mars) minime en raison de la période de repos biologique pour la pêche artisanale. La situation pourrait être, néanmoins, plus délicate à partir du 1^{er} avril.

Le secteur de l'industrie de la pêche offre environ 660 000 emplois directs et indirects, fait vivre quelque 3 millions de personnes et exporte plus de 85% de sa production.

E. Industries extractives :

Alors que l'industrie extractive pourrait subir l'effet dépressif de l'économie mondiale, le secteur des phosphates semble pour l'instant immunisé.

Dans un communiqué, l'Agence nationale des ports (ANP) confirme que « *le fonctionnement du port de Jorf Lasfar n'a pas été impacté par les retombées du Covid-19, notamment les marchandises nécessaires pour le fonctionnement du complexe industriel de l'OCP, la centrale thermique et les autres unités industrielles* ».

F. Agriculture :

L'annulation du Salon de l'Agriculture SIAM, prévu initialement pour avril, devrait coûter au segment des coopératives et des groupes économiques plus de 12 M MAD de biens avec un risque de perte de chiffre d'affaires compris entre 60% et 80%.

Puisque plusieurs petits agriculteurs profitent des promotions durant le Salon pour acquérir des machines et des équipements, le pôle machinerie pourrait perdre entre 30 et 50% de son chiffre d'affaires.

Organisé en 10 pôles, sous le thème "Agriculture marocaine à l'ère de l'innovation digitale", le SIAM tablait sur 1 400 exposants représentant 65 pays. Cette édition prévoyait d'attirer 900 000 visiteurs et de créer 4 000 opportunités d'emploi.

Secteur des fruits et légumes :

Selon l'association des producteurs et exportateurs de fruits et légumes (APEFEL), les exportations de fruits et légumes vers l'UE sont actuellement en augmentation en raison du ralentissement de la production espagnole, portugaise et italienne. Les prix sont également en hausse comparativement aux conditions normales de marché.

Cette hausse de la demande adressée au Maroc concerne une gamme importante de produits : tomates, courgettes, poivrons, aubergines dans la catégorie légumes, et oranges, mandarines dans les fruits (ce phénomène ne concerne pas les framboises, les fraises, le melon et la pêche qui connaissent une baisse dans la demande).

Alors que l'APEFEL rassure sur la continuité des flux logistiques, certains producteurs font état de certaines perturbations de la chaîne car l'essentiel de l'export vers l'Europe se fait par camion. Pour toutes les activités du secteur, il est attendu que les coûts

augmentent, à la fois le coût de transport et le coût du travail de collecte et de conditionnement des fruits et légumes à cause du confinement.

G. Offshoring

Des entreprises du secteur organisent le télétravail ou négocient avec leurs clients la possibilité de baisser les flux d'activité pour garder le strict minimum de collaborateurs sur les plateaux avec des systèmes de rotation. Le traitement des données personnelles et bancaires, qui nécessite un certain niveau de sécurité - ou encore les télécoms qui requièrent une continuité - représente un défi particulier à l'instauration du télétravail pour ce secteur, notamment au niveau des centres d'appels.

A fin 2019, l'*offshoring* au Maroc employait 110 000 individus autour de trois métiers principaux : ITO (technologies de l'information), BPO (l'externalisation des processus d'affaires) et CRM (gestion de la relation client).

H. Secteur financier :

L'indice principal de la Bourse marocaine MASI a perdu 21,6% entre le 28 février (dernière séance de cotation avant l'apparition lundi 2 mars du premier cas de coronavirus au Maroc) et le 20 mars.

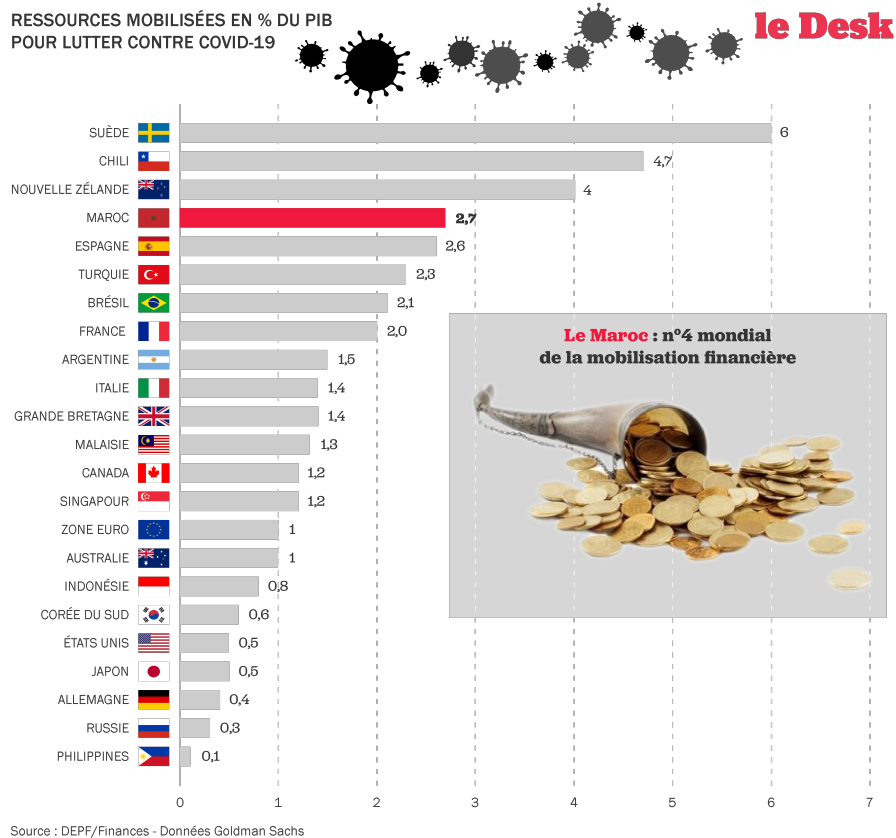
L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) a décidé, à compter du 17 mars 2020, de revoir à la baisse les seuils de variation maximale applicables aux instruments financiers inscrits à la cote à la Bourse des valeurs de Casablanca.

A ce titre, la variation maximale, à la hausse et à la baisse, du cours d'un instrument financier pendant une même séance ne peut excéder 4% du cours de référence pour les titres de capital dont la cotation est en mode continu. Ce seuil a été limité à 2% des cours de référence pour les titres de capital dont la cotation est en mode fixing et les titres de créance.

III. Principales mesures mises en place :

Le Maroc a été parmi les premiers pays à déclarer l'état d'urgence sanitaire et à imposer le confinement à un stade avancé de la propagation de la pandémie. Cette décision rapide s'explique par le fait que le Maroc a tiré des leçons des expériences de ses pays voisins et de ses capacités limitées en termes d'infrastructures (seulement 670 lits d'hôpitaux au moment de la déclaration du 1^{er} cas).

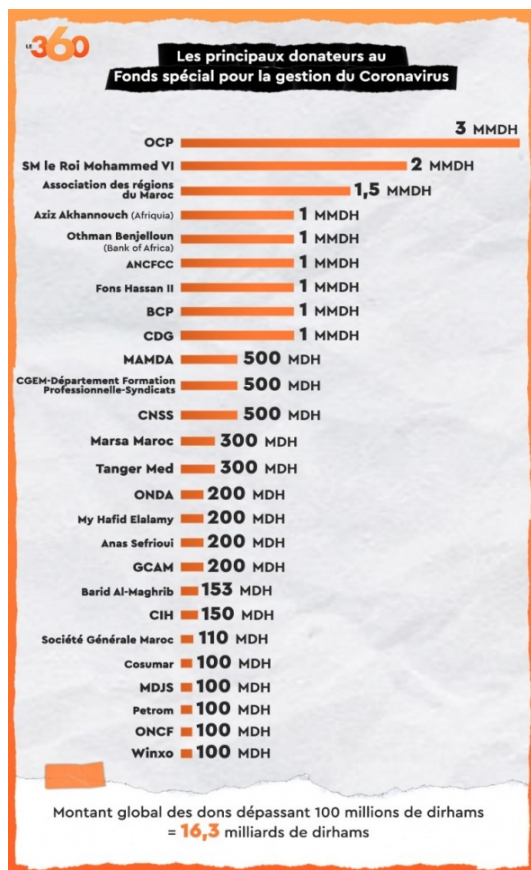
Selon les données couplées par la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) dépendant du Ministère des Finances avec celles élaborées par Goldman Sachs, le Maroc se situe au 4^{ème} rang mondial en termes de ressources mobilisées en pourcentage du PIB. Le Maroc a mobilisé près de 2,7 % du PIB et n'est devancé que par trois pays au podium mondial : la Suède (6 % du PIB), le Chili (4,7 % du PIB) et la Nouvelle-Zélande (4 % du PIB). A noter que la zone euro se situe, selon ces données, à 1% du PIB.



A. Mesures financières :

Le Roi Mohammed VI a ordonné le 15 mars la création d'un fonds spécial pour la gestion de la pandémie de Coronavirus. Le Fonds, doté d'une enveloppe initiale de MAD 10 Md à partir du Budget général et alimenté par la suite par des dons privés et d'entreprises, vise à tempérer les conséquences économiques et sociales résultant des mesures préventives (en finançant les propositions du Comité de veille économique en particulier) et à réhabiliter et mobiliser le système de santé pour faire face à la propagation de la pandémie (achat de matériel, mise à niveau des infrastructures et traitements d'urgence).

Au 23 mars 2020, le Fonds comptait plus de MAD 23.5 Md de contributions apportées.



B. Mesures économiques, sociales et fiscales :

Mesures économiques :

Sur le plan de la politique monétaire, la Banque centrale marocaine a décidé le 17 mars de réduire son taux directeur de 25 points de base à 2% afin de soutenir l'activité économique.

Un Comité de Veille Economique (CVE) a également été créé. Celui-ci est présidé par le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration et composé des ministères en charge de l'Intérieur, des Affaires Etrangères, de l'Agriculture et Pêche, de la Santé, de l'Industrie, du Tourisme et du Travail, de la Banque Centrale, du GPBM (Groupement Professionnel des Banques Marocaines), de la CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc), de la FCCIS (Fédération des Chambres d'Industrie de Commerce et de Services) et de la FCIA (Fédération des Chambres d'Artisanat).

Celui-ci a pris plusieurs décisions en matière économique, sociale et fiscale.

Sur le plan économique, le paiement des charges sociales (CNSS) a été suspendu pour les entreprises du 1^{er} mars à juin 2020.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un moratoire pour le remboursement des échéances des crédits bancaires et de leasing jusqu'au 30 juin 2020 sans paiement de frais ni de pénalités.

Les TPE, PME et activités professionnelles en difficulté peuvent demander le report des crédits bancaires jusqu'à fin juin 2020 ainsi qu'une ligne supplémentaire de crédit de fonctionnement octroyée par les banques et garantie par la Caisse centrale de garantie (CCG) a été aussi activée.

Mesures sociales :

Les salariés relevant des employeurs en difficulté, en arrêt d'activité, affiliés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), bénéficieront d'une indemnité forfaitaire mensuelle de 2000 dirhams nets en plus du bénéfice des prestations relatives à l'assurance maladie obligatoire et aux allocations familiales pendant la période allant du 15 mars au 30 juin 2020.

Cette indemnité leurs sera versée par le Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus.

Ces salariés pourront également bénéficier du report de remboursement des échéances des crédits bancaires, à savoir le crédit à la consommation et le crédit acquéreur jusqu'au 30 juin 2020.

Le Comité a, en outre, décidé d'activer un dispositif de paiement mobile pour transférer les aides aux travailleurs opérant dans l'informel (au Maroc, le taux d'équipement en téléphone mobile dépasse les 100 %).

Mesures fiscales :

Les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel de 2019 est inférieur à 20 M MAD de dirhams, peuvent, si elles le souhaitent, bénéficier d'un report de dépôt des déclarations fiscales jusqu'à fin juin avec une suspension des contrôles fiscaux et des avis à tiers-détenteur (ATD) jusqu'au 30 juin 2020.

C. Mesures commerciales et douanières :

Au niveau des importations et compte tenu des tensions sur les réserves en devises en lien avec la baisse des transferts MRE et des recettes touristiques, le Directeur Général des Douanes a adressé une demande à l'Association des importateurs de véhicules AIVAM afin de réduire au strict minimum les importations en négociant avec les fournisseurs le report de celles-ci.

Concernant les exportations, l'Administration des Douanes a publié deux circulaires portant sur la restriction quantitative à l'exportation de masques chirurgicaux, de préparations antiseptiques et de masques de protection.

Les positions tarifaires concernées par ces circulaires sont les suivantes :

Nature des exportations	Libellé SH	Code SH
Masques chirurgicaux	AUTRES ARTICLES DIVERS CONFECTIONNES EN NONTISSES	6307905000
Préparations	DÉSINFECTANTS BROMOMETHANE .PN< td=""><>	3808941980

Délégation de l'Union européenne au Maroc - Section commerciale

antiseptiques	AUTRES DÉSINFECTANTS .PN<="" td="">	3808949080
	AUTRES DESINFECTANTS SANS BROMOMETHANE.PN< td=""><>	3808949090
	PAPIERS,OUATE...DE TOILETTE IMPREGNE RECOUVERT DE DEETEGENTS	3401111000
	FEUTRE DE TOILETTE,IMPREGNE,ENDUIT OU RECOUVERT DE DETERGENT	3401113000
	AUTRES NONTISSES DE TOILETTE	3401114900
	PREPARATIONS PR LESSIVE CONDITIONNEES PR VENTE AU DETAIL	3402200000
Masques de protection	AUTRES ARTICLES EN MATIERES PLASTIQUES	3926909290
	OUVRAGES DIVERS EN OUATE DE CELLULOSE	4818900010
	OUVRAGES DIVERS EN PATES A PAPIER	4818900090
	AUTR PAPIER ET CARTON DES TYPE UTILISÉ PR L'ÉCRITURE ET L'IMPRESSION	4823901600
	AUTRE PAPIER & CARTON EN FEUILLES DE FORME SF CARREE,RECTANG	4823901890
	AUTRES CARTES PR MACHINES A CARTES PERFOREES	4823903590
	AUTRES PAPIERS ET CARTONS	4823903980
	AUTRES OUVRAGES EN PATE A PAPIER,PAPIER,CARTON OU CELLULOSE	4823903990
	AUTRES PAPIERS ET CARTONS	4823909800
	AUTRES PAPIERS ET CARTONS	4823909900
	AUTRES OUVRAGES EN PATE A PAPIER,PAPIER,CARTON OU CELLULOSE	4823903990
	AUTRES PAPIERS ET CARTONS	4823909800
	AUTRES PAPIERS ET CARTONS	4823909900
	AUTRES ARTICLES DIVERS CONFECTIONNES	6307909098
AUTRES APPAREILS RESPIRATOIRES ET MASQUE A GAZ	9020000000	

Exportations vers l'UE (en EUR) :

Nature des exportations faisant l'objet d'une restriction	2014	2015	2016	2017	2018	A fin sep 2019
Masques chirurgicaux	-	1,295	-	-	29,552	560,601
Préparations antiseptiques	43,647	95,057	198,693	186,968	273,254	184,153
Masques de protection	4,737,843	400,152,146	534,487,878	525,110,197	473,816,194	347,551,907
Total	4,781,490	400,248,498	534,686,572	525,297,165	474,119,000	348,296,661